



Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc
Et

ARCHERS de RE

N° affiliation: 1017032



Ont le plaisir de vous inviter au

CHAMPIONNIAT RÉGIONAL PARCOURS NATURE 21 CIBLES / Sélectif pour les Championnats de France

23/04/2023

« Le Vert Clos » Saint Martin de Ré

GPS :49° 56'570 O "N-2° 10'14 2 "E - fléchage à partir de : Saint Martin

Arbitres : RESPONSABLE : Philippe CHARPENTIER

ASSISTANT : Vivian ROUX

Vérification des parcours le : 22/04/2023

Inscriptions et engagements :

Les inscriptions se feront par mail à l'adresse suivante ou sur le site du comité régional : archersdere@free.fr

Clôture des inscriptions : 14 avril 2023 avant 23h59 (pour permettre l'envoi des passages de pont gratuits).

Seuls les archers néo-aquitains ayant participé à au moins 2 concours NATURE durant la saison pourront être classés sur ce Championnat Régional. Le championnat se déroulera le **dimanche matin**.

Ce championnat est ouvert à tous les archers licenciés FFTA dans la limite des places disponibles, avec priorité aux néo-aquitains.

Engagements : Adultes 10 € (sénior et junior) - jeunes 8 €

2 départs adultes 16€ (sénior et junior) – 14€ jeunes

Préciser l'adresse et le nombre de passage de pont gratuits à envoyer.

Les pelotons seront constitués par l'organisateur.

Horaires :

Déroulement du Championnat	Début	Après midi
Ouverture du greffe	8h30	13h00
Echauffement	8h45	13h15
Appel des pelotons	9h15	13h45
Départ aux cibles	9h30	14h00
Tirs de départage pour le podium (en suivant)		
Remise des récompenses		17h30

Classement :

- Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés
En cas d'égalité au nombre de 20/15, puis 20/10, les archers prétendant au podium devront tirer une flèche de départage (voir règlement du championnat sur le site du comité régional).
- Nb : chaque score réalisé sur 21 cibles sera transmis à la FFTA comme habituellement

Informations :

- La tenue de club est souhaitée pour la compétition. Tenue de Club ou blanche obligatoire pour le podium.
- Repas : Entrée, paella, fromage, dessert. 12€ (à réserver à l'inscription).
- Buvette à disposition : pâtisseries, boissons chaudes et froides.
- Sanitaire sur place.



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

